

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 29 JUIN 2026**

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal qui s'est tenue à la Mairie, le Lundi 29 juin 2026 sous la présidence de Monsieur Bertrand CREPIN, Maire.

Présents : Mmes Mme CHOQUET N, BOMMELAER, DERYCKE, PRINGARBE-WIART, ZEBOUDJ, PETITPREZ, CHOQUET J – MM. CREPIN, HUYGHE, WIECH, ABELLETT, BOUTRY, VARLET, LEMILLE,

Absents excusés : Mme DERYCKE - MM. BODEIN, LEMILLE

Secrétaire de séance : Sabine BOMMELAER

1 – Remerciements

- Les responsables des associations « Yo Bolle », « Budokan Ste Marie Cappel », « des Amis du Patrimoine » et de la chorale remercient la municipalité pour la subvention allouée.
- L'ensemble des membres de CAP Houtland remercie la municipalité pour le prêt de la salle des sports ainsi que du matériel pour leur manifestation qui s'est déroulée le 14 juin dernier.

2 – TE Flandre : Rapport annuel d'activités 2025

Monsieur le Maire présente, pour avis, aux membres du Conseil Municipal, le rapport annuel d'activités 2025 de TE Flandre. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des documents établis, n'émet aucune observation particulière.

3 – Agence iNord

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que la Commune adhère depuis 2017 à l'agence iNord. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. Les statuts de l'Agence prévoient la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour chaque collectivité.

M. Bertrand CREPIN est désigné représentant titulaire et Mme Sylvie PETITPREZ comme sa représentante suppléante à l'Agence iNord.

4 – Commission de contrôle des listes électorales

Lors de la réunion du 31 mars, suite au renouvellement des conseils municipaux, M. Ghislain BODEIN avait été désigné membre de la commission de contrôle pour les listes électorales. M. BODEIN, étant élu adjoint, celui-ci ne peut pas être membre de cette commission. Il convient donc de désigner un nouveau membre parmi les conseillers municipaux. Mme Aude ZEBOUDJ, conseillère municipale, est désignée pour faire partie de la commission de contrôle des listes électorales.

5 – Recensement de la population

Afin de réaliser les opérations de recensement de la population qui se déroulera en début d'année 2027, le Conseil Municipal décide :

- de désigner Mme Anne-Sophie RYCKEBUSCH en tant que coordonnateur communal chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Elle pourra être assisté par M. Bertrand CREPIN désigné en tant que coordonnateur adjoint
- de créer 2 emplois d'agents recenseurs à temps non complet pour la période de Janvier/Février 2027. La Commune percevra une dotation forfaitaire par l'INSEE.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'établir l'arrêté portant désignation du coordonnateur communal et d'entamer toutes les démarches pour le recrutement des 2 agents recenseurs.

6 – Indemnités des élus

La Sous-Préfecture de Dunkerque vient de nous transmettre un courrier nous indiquant une anomalie, au niveau de la délibération votée le 31 mars dernier sur les indemnités des élus, concernant la date de début du paiement de ces indemnités. La date d'attribution indiquée est à compter du 22 mars 2026 alors que cela a été votée le 31 mars 2026. Les indemnités ne peuvent pas être fixées avec un effet rétroactif. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder au retrait de la délibération du 31 mars 2026 et ainsi de procéder à la rectification.

7 – Délégations aux adjoints

La Sous-Préfecture de Dunkerque vient de nous indiquer, par courrier en date du 20 mai 2026, que des modifications sont à effectuer sur l'arrêté de nomination des adjoints, par rapport aux délégations.

8 – Personnel communal

- Planning (accueil périscolaire, cantine...) : Au vu de la baisse du nombre d'enfants à l'école, le planning a été revu avec le personnel concernant notamment pour la garderie du matin et du soir, afin de pouvoir libérer du temps pour du ménage. Pas de changement au niveau du service à la cantine.
- Planning durant la période estivale : Il est mis en place un planning, en fonction des congés des agents, pour l'organisation de la cantine du Centre de Loisirs, ainsi que le ménage à l'école et des peintures à faire en Mairie.
- Fermeture de la Mairie : Le Conseil est informé que la Mairie sera fermée du 8 au 22 août en raison des congés.

9 – Véhicule communal

Monsieur le Maire rappelle que le véhicule actuel, un Fiat Doblo de 2013, est en fin de vie. Une proposition pour un Citroën e-jumpy fourgon électrique (avec attache remorque), en location, pour un montant de 310 € par mois tout compris est présentée. Une reprise de l'ancien véhicule est prévue. Le Conseil Municipal accepte la proposition.

10 – Cœur de Flandre Agglo : travaux divers

- L'aménagement de 2 quais bus devant l'église sera fait courant juillet.
 - La création d'un chaudiou est prévue Route de Cassel (du territoire de Cassel jusqu'à Sainte-Marie-Cappel) et qui sera prolongé jusqu'à la Route d'Hondeghem, à la sortie du Village. Des « cédez le passage » seront créés afin de réduire la vitesse dans la traversée du village. Dans la partie Ste Marie vers la montée de Cassel, le chaudiou s'arrêtera au niveau de la ferme Abelleyt, avec ligne droite et limitée à 30 km/h et reprise du chaudiou après.
- Monsieur le Maire propose de voter à main levée : 11 voix « pour » et 1 voix « contre ».
- Les travaux s'élèveront à 27 731,10 €, dont une partie est prise en charge par Cœur de Flandre Agglo, le reste à charge de la commune s'élève à 15 948,56 €
- Aucune étude ne sera faite sur l'impact car celui-ci est fait sur des axes peu fréquentés.
- Les travaux devraient être faits d'ici la fin de l'année, après passage en conseil communautaire.

11 – Association « Les Blongios »

Dans le cadre de l'appel à projet de la Fondation Yourcenar via lequel des chantiers ont pu être faits sur la Commune, l'Association « Les Blongios » a un site au niveau de Steenvoorde pour lequel ils peuvent reporter un volume d'une journée de chantier en faveur de la Commune de Ste Marie Cappel. Le chantier pourra consister au curage d'une partie de la mare, Route d'Oxelaëre. Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour l'intervention de l'Association.

12 – Questions diverses

- chenil fourrière : Le Conseil Municipal est informé qu'actuellement, nous avons une convention avec la Mairie d'Hazebrouck afin de bénéficier des services du Chenil Fourrière de la ville. Celle-ci a fait un nouveau chenil-fourrière à Saint-Sylvestre-Cappel qui sera géré par la SPA de Paris. Monsieur le Maire précise que, suite à un contact avec une autre commune, il y a un chenil-fourrière à Méteren dont le montant de l'adhésion est de 1 € par habitants et par an (déplacement compris). Nous attendons un retour du chenil d'Hazebrouck pour plus de précisions. Après en avoir délibéré, il est proposé de continuer avec le chenil-fourrière d'Hazebrouck jusqu'au 31 décembre 2026.
- Projet SEHSAR (Surveillance Etendue du niveau d'Humidité des Sols Argileux pour l'Adaptation et la Résilience du bâti face au changement climatique) : Il est présenté à l'assemblée le projet SEHSAR, porté par le Cerema en partenariat avec le BRGM. Celui-ci est dédié à l'étude du phénomène de retrait-gonflement des argiles. Suite à la présélection de notre candidature à l'appel à manifestation d'intérêt, Monsieur le Maire a rencontré une ingénieure pour une visite technique. Un

appareil serait installé pour étudier le retrait gonflement des argiles et la pose d'une cuve de récupération d'eau au niveau de la mairie, dont le bâtiment répondrait à quasiment tous les critères.

- LINKT : Le changement d'opérateur a été fait pour l'ensemble des bâtiments. Encore quelques petits soucis avec l'école. Il est présenté l'économie faite par rapport aux factures.

Il est demandé de poser la question pour le TPE pour le comité des fêtes

- Projet cour de l'école : Monsieur le Maire demande, à l'ensemble du Conseil, de regarder le nouveau projet préparé lors de la dernière réunion et voir s'il y a des questions particulières. Une prochaine réunion est prévue.

- Echange de terrains : La procédure d'échange de terrain entre la Commune et M. et Mme André AMMEUX (au niveau de l'ancienne maison Wayenburg) est en cours. Le rendez-vous avec le géomètre, M. et Mme Ammeux et les voisins à l'arrière est prévu prochainement.

12 – Points sur les différentes commissions

Fêtes

- Une réunion de la Commission « information/communication » sera planifiée en septembre.

- Une réunion du Comité des fêtes a eu lieu le 2 juillet afin de revoir les statuts.

- Cérémonie des vœux : Il est proposé de mettre à l'honneur les enfants nés sur le village, les nouveaux habitants ou les personnes ayant été médaillées dans le domaine sportif.

- Ducasse : Le feu d'artifice n'a pas eu lieu. Il est proposé de le prévoir le jour du marché de Noël. La question sera posée à l'artificier concernant les conditions climatiques.

Travaux

- Les 15 caveaux au nouveau cimetière seront posés ce mardi.

Affaires scolaires, accueils thématiques, ALSH

- Conseil d'école : En raison de l'absence de Sabine Bommelaer, c'est Anne Derycke qui va assister au conseil d'école.

- accueil de loisirs : Pour le Centre de Loisirs de Juillet, les effectifs sont : 1^{ère} semaine : 33 inscrits, 2^{ème} semaine : 38 inscrits et 3^{ème} semaine : 33 inscrits.

- Une visite des locaux avec Cœur de Flandre Agglo et le médecin de la PMI a eu lieu ce mercredi 24 juin dans le cadre de l'accueil des moins de 6 ans, au niveau du Centre de Loisirs. Il a été demandé la pose de rehausseurs et de marchepieds pour les toilettes et de vider le plus possible les bâtiments.

- Une aide de l'EDF pour soutenir l'acquisition d'équipements de rafraichissements dans les écoles est possible. La demande sera étudiée.

- La Commission « Accueil de loisirs, Affaires scolaires et périscolaire, Temps libre, Jeunesse, Affaires sociales » s'est réunie le 13 juin dernier : Pour les accueils thématiques, une session aura lieu la dernière semaine d'août, avec Cassel paintball – voir peut-être d'autres prestataires. Les accueils sont maintenus une fois pendant les vacances scolaires.

Aude demande si un processus de suivi pour les personnes âgées est mis en place en cas de canicule : une liste des personnes vulnérables est en Mairie.